

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE



**« Le précédent mandat a été celui de l'installation, le nouveau doit être celui du développement »**



Discours d'introduction de Michel Leprêtre, président de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, lors du séminaire des élus organisé à Athis-Mons les 17 et 18 septembre 2020.

**Michel Leprêtre, Président du Grand-Orly Seine Bièvre**

« Aujourd'hui nous pouvons dire que nous avons trouvé un rythme de fonctionnement administratif, mais aussi politique : nous avons posé les principes d'une gouvernance, principes partagés et respectés par tous. Mais cela ne veut pas dire que tout est figé. Si l'action publique veut être efficace, elle doit toujours se donner les moyens de se questionner.

C'est pourquoi nous allons mettre en place une nouvelle instance de concertation réunissant 5 vice-présidents de toutes les sensibilités, choisis pour mettre en œuvre avec leurs collègues les 4 exigences du projet de territoire. »

## UN SÉMINAIRE À DESTINATION DES NOUVEAUX ÉLUS POUR COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT ET LES MISSIONS DU TERRITOIRE

Jeudi 17 et vendredi 18 septembre à Athis-Mons s'est tenu le premier séminaire d'appropriation de la loi NOTRe et du Grand-Orly Seine Bièvre. Destiné aux élus du territoire, il a permis de présenter les particularités de cet échelon territorial que constituent les EPT et les actions menées au quotidien.

### Comprendre le fonctionnement des EPT

Créés en 2016 par la loi NOTRe, les EPT sont une jeune forme de collectivité avec un passé et une histoire, ce qui rend leur fonctionnement d'autant plus complexe. C'est pourquoi, dans un souci d'information de ses nouveaux élus, ce séminaire s'est ouvert sur une première demi-journée de présentation par les cabinets *Seban* et *Public avenir* des modalités de fonctionnement juridique et financier des EPT avec une mise en évidence des dysfonctionnements et des évolutions institutionnelles possibles.

*Comment gérer les liens entre les administrations ? Comment réorganiser les services et le travail des agents partageant leur temps entre l'EPT et les communes ?* Autant de questions abordées lors de cette matinée du 17 septembre pour permettre aux nouveaux élus de mieux appréhender leur mandat.

### Avoir une vision des compétences et politiques publiques mises en œuvre

Vendredi, ce sont plusieurs cadres de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre qui sont venus présenter les missions et projets sur lesquels ils travaillent au quotidien avec les équipes territoriales.

Eau, déchets, habitat, renouvellement urbain, emploi, insertion, voirie, éclairage public, développement économique, industrie, boucle fibre, mais aussi réseaux des conservatoires et des médiathèques /ludothèques, tous ces sujets ont permis aux élus d'avoir un aperçu des compétences exercées par l'EPT et des politiques publiques mises en œuvre dans le cadre de son projet de territoire. A l'issue de chaque exigence, des temps d'échanges avec les intervenants ont permis d'étayer le débat et d'ouvrir la réflexion sur les actions en cours ou à venir.